

1. Record Nr.	UNINA9910798773603321
Titolo	Code de bonnes pratiques OMI/OIT/CEE-ONU pour le chargement des cargaisons dans des engins de transport (Code CTU)
Pubbl/distr/stampa	Geneva, [Switzerland] : , : L'Organisation Internationale Du Travail, , 2016 2016
ISBN	92-2-229826-8
Edizione	[Edition de 2014.]
Descrizione fisica	1 online resource (154 p.)
Disciplina	387.5440289
Soggetti	Cargo handling - Safety measures
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Description based upon print version of record.
Nota di contenuto	Code de bonnes pratiques OMI/OIT/CEE-ONU pour le chargement des cargaisons dans des engins de transport (Code CTU) (Edition de 2014) - Edition electronique; Titlepage; Copyright; Table des matieres; Avant-propos ; Code CTU; Preambule ; Chapitre 1 Introduction; Chapitre 2 Definitions; Chapitre 3 Principales prescriptions; Chapitre 4 Chaines de responsabilites et d'information; Chapitre 5 Conditions generales de transport; Chapitre 6 Proprietes des engins de transport; Chapitre 7 Caractere approprie des engins de transport Chapitre 8 Arrivee, verification et positionnement des engins de transport Chapitre 9 Chargement des cargaisons dans les engins de transport; Chapitre 10 Conseils supplementaires sur le chargement des marchandises dangereuses; Chapitre 11 Une fois le chargement termine; Chapitre 12 Conseils sur la reception et le dechargement des engins de transport; Chapitre 13 Formation au chargement des engins de transport; Annexes; Annexe 1 Echange d'informations; Annexe 2 Securite de la manutention des engins de transport; Annexe 3 Prevention des dommages causes par la condensation Annexe 8 Acces au sommet des citernes et des conteneurs pour vrac, travaux en hauteur Annexe 9 Fumigation; Annexe 10 Sujets a envisager d'inclure dans un programme de formation; Untitled
Sommario/riassunto	Le Code CTU fournit des renseignements et references detailles sur tous les aspects de chargement et d'assujettissement de la cargaison

dans des conteneurs et autres moyens de transport intermodal, en tenant compte des prescriptions relatives a tous les modes de transports maritime et terrestre.
